

**Nombre**

de conseillers en exercice	7
de présents	6
de votants	6

**N° 21/2015**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 15/06/2015**

**OBJET : VENTE PARTIE DE CHEMIN COMMUNAL ENTRE LES  
PARCELLES A 298 ET A 183**

L'an deux mille quinze et le quinze juin à 14 heures, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : MMs Eric MALHERBE, Nicolas BOISSONNADE, Roger BRUN, Nicolas PERRET, Jacques THIOT, Urbain VIGIER.

Étaient absents : Mme CHAYLA Valérie.

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mr Roger BRUN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. le Maire rappelle au conseil municipal la délibération n° 47/2014 relative à la vente d'une partie d'un chemin communal entre les parcelles A 298 et A 183 à l'indivision BOISSONNADE et Mme Martine VANNOD et Mme Isabelle SANSON.

Mr le maire rappelle que cette partie de chemin communal public est fermée depuis de très nombreuses années, donnant ainsi une petite cour à la maison sur la parcelle A183 des usufruitiers BOISSONNADE.(maison sans terrain) et indique que cette partie de chemin n'est plus utilisée par le public.

Mr le maire expose que les différentes parties sont d'accord sur la répartition suivante :

Indivision BOISSONNADE environ 66 m<sup>2</sup>

Mme VANNOD et Mme SANSON environ 53 m<sup>2</sup>

au droit de la parcelle A 298 et au niveau du portail actuel comme indiqué sur le plan ci-

joint.

Monsieur le Maire propose un tarif de vente de 5.00 € le m<sup>2</sup>.

Ouï, l'exposé du Maire et après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil

- approuve cette proposition,

-donne tout pouvoir à Mr le maire pour signer tout document se référant à cette affaire

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents

Pour extrait conforme au registre

Fait à MARCHASTEL le 15/06/2015

Le Maire



Envoyé en préfecture le 16/06/2015

Reçu en préfecture le 16/06/2015

Affiche le

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :  
MENDE

ID : 048-214800214-20150615-16\_21\_1-DE

Cité Administrative 9, Rue des Carmes  
48008  
48008 MENDE-Cédex.  
tél. 04.66.65.77.91 -fax  
cdif.mende@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Département :  
LOZERE

Commune :  
MARCHASTEL

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section : A  
Feuille : 000 A 01

Échelle d'origine : 1/5000  
Échelle d'édition : 1/200

Date d'édition : 03/12/2014  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44  
©2012 Ministère de l'Économie et des  
Finances

